

Paris, le 2 octobre 2019

Epargne retraite Faire les bons choix avec la nouvelle offre SwissLife PER Individuel

La loi Pacte, récemment adoptée, simplifie l'épargne-retraite et en modifie certaines règles pour la rendre plus attractive auprès des Français désireux d'épargner. Aujourd'hui, plus de 8 Français sur 10 craignent, en effet, une perte de leur pouvoir d'achat, au moment de leur retraite (Ipsos 2018 – Le Cercle des Epargnants).

Présent depuis 110 ans sur le marché de la retraite dont il est un acteur de référence (3^e en retraite individuelle et 4^e en retraite Madelin), Swiss Life annonce la sortie de SwissLife PER Individuel, dès le 1^{er} octobre 2019. Convaincu que le conseil et l'accompagnement sur le long terme, associés à une offre plus flexible, sont les clés pour rendre l'épargne-retraite enfin attractive auprès des Français, Swiss Life se mobilise pour mettre son expertise au service de ses clients et prospects. *#ComprendrePourDécider #VivrePlusConfiant.*

Une loi qui rend l'épargne-retraite plus attractive

Avec la loi Pacte, les produits de l'épargne-retraite ont été simplifiés en vue d'harmoniser et d'assouplir leurs règles de fonctionnement. Désormais, il sera possible pour l'épargnant :

- D'alimenter son contrat en toute liberté de choix : épargne salariale, transfert d'un ancien contrat ou encore versements volontaires,
- De débloquer une épargne déjà constituée, de manière anticipée, sous certaines conditions : palier un accident de la vie ou acheter une première résidence,
- De déduire jusqu'à un certain plafond, l'épargne versée volontairement sur les revenus imposables – que l'épargnant soit salarié ou travailleur non salarié (TNS),
- De disposer librement de son épargne une fois arrivé à la retraite : sous forme de rente viagère ou de capital, libéré en une seule fois ou de manière fractionnée,

Un bilan personnalisé pour faire les bons choix

Swiss Life, en tant qu'acteur spécialisé du marché de la retraite, accompagne les futurs épargnants pour préparer leur retraite dans les meilleures conditions. Selon leur niveau de vie et exigences en matière de revenus, un bilan est effectué pour leur proposer une offre adaptée à leur situation et objectifs. Le conseiller Swiss Life déterminera avec eux le montant optimal à épargner tout en profitant d'une économie d'impôt et ce, dès cette année. Leur situation, en tant que futurs retraités, évoluera dans le temps et c'est pourquoi ils bénéficieront également d'un accompagnement tout au long de la vie de leur Plan Epargne Retraite (PER).

Les plus de l'offre Swiss Life

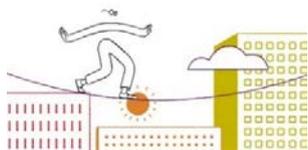
- Une offre financière complète, avec au choix :
 - o Un dispositif de pilotage retraite performant s'appuyant sur l'expertise de notre société de gestion d'actifs, Swiss Life Asset Managers France,
 - o L'allocation libre donnant accès à plus de 500 fonds proposés par les sociétés de gestion les plus reconnues sur la place,
- Un large choix d'options de rentes viagères en fonction de la situation et des objectifs de chacun,
- Des garanties de prévoyance :
 - o L'offre Swiss Life inclut une garantie qui préserve le conjoint ou bénéficiaire désigné des aléas des marchés financiers, en compensant une éventuelle moins-value, dans la limite de 75 000 euros,
 - o Pour les TNS, Swiss Life prend en charge les cotisations, en cas d'arrêt de travail consécutif à une maladie ou un accident, après un délai de franchise de 90 jours ;
- Une table de mortalité garantie : pas de mauvaise surprise, Swiss Life garantit la table de mortalité qui sera utilisée pour convertir le capital en complément de retraite versé à vie.

« Avec la loi Pacte, nous avons enfin un dispositif d'épargne retraite flexible qui permet notamment une sortie en capital, ce qui, j'en suis convaincu, va encourager les Français à épargner, jusqu'ici frileux à l'égard des rentes viagères. Épargner pour améliorer ses revenus à la retraite, est devenu une évidence car le taux de remplacement est voué à diminuer dans le temps ; les Français auront besoin de se constituer un capital pour vivre sereinement leur retraite et en toute liberté de choix. »
Éric Le Baron, directeur général de SwissLife Assurance et Patrimoine et directeur de la distribution

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente.

www.swisslife.fr



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Contacts presse :

Swiss Life
Véronique Eriaud
06 18 64 33 19
veronique.eriaud@swisslife.fr

Agence Oxygen
Taline Sarkissian
01 41 11 37 70
taline@oxygen-rp.com

Pascale Nesci
06 33 97 35 69
pascale.nesci@swisslife.fr